



Qu'est-ce que les 1000 premiers jours de l'enfant ?

Bien identifié par les travaux scientifiques, les 1000 premiers jours de l'enfant c'est ce moment de vie unique qui court des premiers mois de grossesse au seuil de l'école maternelle.

Au cours de cette période, l'apprentissage progresse à toute vitesse, plus vite qu'à tout autre moment de la vie. L'environnement physique, affectif et nutritionnel dans lequel évolue l'enfant façonne sa santé globale et son bien-être futur. Les 1000 premiers jours offrent donc une multitude d'opportunités pour soutenir le bon développement de l'enfant et construire avec lui certaines fondations de sa vie, pour lui et pour l'adulte qu'il deviendra.

Les 1000 premiers jours, c'est aussi un temps de bouleversements et de vulnérabilités, au cours duquel l'enfant est particulièrement sensible à son environnement et aux événements de vie. L'arrivée d'un enfant est alors l'occasion d'imaginer et de créer les environnements protecteurs, sains et sûrs dans lesquels il pourra s'épanouir et explorer pleinement ses capacités.

Pour les parents, c'est aussi un temps de profonds changements, qui peuvent être sources de fatigue et d'émotions négatives. C'est pourquoi parents et enfants ont besoin d'être accompagnés et soutenus tout au long des 1000 premiers jours, afin qu'ils puissent vivre ensemble et sereinement ces premiers moments de vie.

Enfin, les 1000 premiers jours c'est aussi le moment clef pour agir contre les inégalités sociales et leur reproduction, en œuvrant pour l'équité des chances d'une bonne santé physique, psychique et sociale. Parce que la précocité des interventions est souvent proportionnelle à leur efficacité, garantir le bon développement des enfants aujourd'hui, c'est agir pour les adultes et la société de demain.

Une politique publique conçue autour des besoins des enfants et de leurs parents

Appuyé sur les recommandations du [rapport de la commission des 1000 premiers jours présidée par Boris Cyrulnik](#) remis en septembre 2020 au secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles, le chantier des 1000 premiers jours vise d'abord à créer du lien.

Il promeut une nouvelle politique publique conçue autour des besoins de l'enfant et vise la création d'un environnement favorable pour y répondre. Dans ce but, le chantier des 1000 premiers jours propose une approche globale qui met au centre de la politique publique le développement de l'enfant pendant ses 1000 premiers jours. Il invite à décroiser les approches, à créer de la continuité entre le temps de la grossesse, celui de la naissance et des premières semaines et celui des premières années, à encourager les échanges et la coordination entre des différents professionnels et les différents services des 1000 premiers jours, notamment entre le secteur de la santé et le secteur social des modes d'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité.

Pour les parents, il vise à faire de cette période un temps privilégié pour faire le point sur leur santé et leurs priorités, reconnaître et pouvoir exprimer leurs propres attentes et inquiétudes ; ceci afin de pouvoir disposer d'une information fiable, des ressources et des soutiens lorsque cela est nécessaire, pour faire du mieux possible avec leurs propres moyens et capacités, quelles que soient les circonstances.

Le chantier des 1000 premiers jours s'insère dans les stratégies et programmes nationaux et locaux. Ce n'est pas un nouveau plan mais une volonté d'articulation, autour des jeunes enfants et de leurs (futurs) parents, des plans et programmes nationaux et locaux. Tels que la [stratégie nationale de santé 2018-2022](#), le [plan priorité prévention](#), le [plan national santé environnement](#) et les projets régionaux de santé. Mais aussi la [stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté](#), le [plan national de prévention et de protection de l'enfance](#) ou le [plan de lutte contre les violences faites aux enfants](#) et les mesures issues du Grenelle contre les violences conjugales.

Un chantier national déployé sur 5 axes

Afin que parents et enfants puissent vivre pleinement cette période unique, le chantier des 1000 premiers jours vise à créer les conditions favorables au bon développement de l'enfant, à son bien-être et à celui de ses parents :

- En améliorant l'accompagnement des parents pendant toute la période, tâchant d'éviter les discontinuités et de renforcer le soutien aux moments clés : l'Entretien Prénatal Précoce, le séjour à la maternité, le retour à domicile et les premières semaines. Mais aussi en développant l'offre de soutien à la parentalité et notamment celle de répit parental.
- En proposant un accompagnement renforcé selon les besoins des parents. En particulier en déployant un service adapté aux parents en situation de handicap, en expérimentant des référents de parcours périnatalité ou encore en renforçant les moyens de prise en charge des détresses parentales psychologiques.

- En mettant à leur disposition des informations simples, accessibles et fiables, appuyées sur les connaissances scientifiques, à l'image de l'application 1000 premiers jours. Des groupes de parents sont également expérimentés par les Caf.
- En invitant les parents à prendre du temps pour construire la relation avec leur enfant. En particulier, le congé paternité et d'accueil de l'enfant est ainsi porté à 25 jours depuis le 1^{er} juillet 2021, dont 7 obligatoires.
- En améliorant encore la qualité des modes d'accueil du jeune enfant. Car ils sont aussi bien des solutions d'articulation entre vie professionnelle, sociale et familiale que des lieux de développement, de socialisation, d'éveil et des moyens de lutte contre les inégalités et leur reproduction.

Des territoires des 1000 premiers jours

Grâce aux collectivités, aux associations, aux acteurs privés marchands, à l'Etat et à la Sécurité sociale, la France est riche des nombreux professionnels et services qui entourent dès aujourd'hui les (futurs) parents et les jeunes enfants. Ainsi, l'enjeu est souvent moins la création de nouveaux services que la bonne connaissance de ce qui existe et leur articulation.

La démarche des 1000 premiers jours consiste ainsi à favoriser les synergies entre acteurs en faveur de l'accompagnement des parents et de leur enfant, en identifiant les dispositifs existants et en les articulant avec les initiatives nouvelles de manière cohérente et lisible.

Les 1000 premiers jours agit également afin de gommer les inégalités territoriales, pour que les lieux de vie des parents ne conditionnent pas la qualité des soins et de l'accueil proposés au cours de la grossesse et après la naissance de l'enfant.

Afin que cette dynamique prenne vie, les acteurs de terrain des 1000 premiers jours sont mobilisés.

Caf et Cnam sont des acteurs clefs de cette territorialisation. La Caisse nationale des allocations familiales et les CAF sont par exemple impliquées dans le renforcement des modes d'accueil du jeune enfant, notamment en horaires atypiques, la promotion de solutions de répit pour les parents ainsi que dans l'expérimentation de groupes de naissance.

Les Agences régionales de santé (ARS) sont elles aussi au cœur du chantier 1000 premiers jours, en faveur de la santé des enfants et de leurs parents. Les ARS volontaires participent à l'expérimentation du Référent Parcours périnatalité, du Service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap et au renforcement de la prise en charge des détresses parentales.

ARS et DREETS lancent enfin des appels à projets régionaux pour soutenir l'émergence ou l'expérimentation de projets innovants, adaptés aux quotidiens et aux lieux de vie des parents, afin de les accompagner tout au long de cette période, au bénéfice de la santé et du développement de leur enfant.

Les Commissaires à la lutte contre la pauvreté sont étroitement associés à ces appels à projets, en particulier pour œuvrer à leur bonne articulation avec les actions menées dans le cadre de l'engagement n°1 de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : [l'égalité des chances dès les premiers pas](#). Ils peuvent notamment travailler les liens possibles avec le volet territorial du plan de formation Enfance=Egalité des professionnels de la petite enfance ainsi qu'avec les projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt [Accueil pour tous](#).